

Atelier doctoral en « Droit, histoire et sciences sociales »

La mer

École française de Rome, 23-27 février 2026

Lancé au milieu des années 1990, l'atelier doctoral en « Droit, histoire et sciences sociales » aura pour thème central, lors de sa prochaine édition du 23 au 27 février 2026, « la mer », un sujet qui retient régulièrement l'attention des sciences humaines et sociales, en raison du rôle fondamental qui lui est reconnu par les sciences naturelles dans le contexte de l'urgence climatique qui touche la planète. D'un point de vue historique, à partir de la fin du XVe siècle, une lutte prend forme concernant les empiètements sur les eaux territoriales et la domination des mers après la découverte des Indes occidentales : la célèbre bulle du pape Alexandre VI *Inter caetera* du 4 mai 1493 marque le début d'une guerre entre empires dont le moment théorique le plus marquant sera représenté au début du XVIIe siècle par la célèbre intervention d'Hugo Grotius sur la liberté des mers. La mer s'est progressivement constituée en un système dont l'importance sur le plan commercial, géopolitique et du droit international naissant a remis en question l'hégémonie des « tellurocraties » (les États d'Europe continentale) au profit des « thalassocraties » (Espagne, Portugal, Angleterre et Hollande). Ce modèle binaire n'est pas le fruit d'une herméneutique innocente, mais correspond au dépassement de l'ordre westphalien qui, au début du XXe siècle, a favorisé l'exacerbation des antagonismes nationalistes et, par conséquent, les politiques d'expansion des États.

L'historiographie de l'époque moderne, quant à elle, a considéré la mer, en particulier la Méditerranée, comme un espace de circulation des êtres humains, des marchandises et des techniques, tandis que l'élargissement du regard sur les océans a mis en évidence la concurrence entre les empires politiques et les acteurs économiques tels que les premières grandes compagnies de commerce international. Pour Carl Schmitt, dans sa configuration ontologique, « l'homme est un être terrestre qui foule le sol ». Mais alors, qu'advient-il de l'homme lorsque l'idée d'un point fixe issu de l'immobilité solide de la terre se transfère à une entité flottante comme la mer ? Une question métaphysique qui semble décolorée puisqu'il ne s'agit plus d'un dualisme entre des éléments du monde conçus pour déduire des anthropologies rivales, les êtres humains à vocation terrestre opposés aux êtres humains à vocation maritime. Désormais, la mer prend une portée systémique totale, s'imposant comme le cadre et le contenu des deux événements mondiaux par définition : les migrations humaines et le bouleversement écologique de la planète. Dans le premier cas, c'est un espace de transit souvent interrompu, dans le second, une surface d'extraction des ressources et d'exploitation des fonds marins d'une part, et d'agression des côtes terrestres d'autre part. L'augmentation de la température générale de la planète joue dans les deux cas un rôle décisif, compte tenu du pourcentage important des migrations pour des raisons climatiques.

Dans ce contexte, se mêlent des discours hétérogènes, allant du juridique, anthropologique, sociologique et philosophique au cartographique et géophysique, sans oublier l'imaginaire littéraire et, pourquoi pas, psychanalytique, tous ancrés dans une dimension historique qui, de l'Antiquité aux événements d'une actualité brûlante, nous renvoie au caractère situé de toute réflexion sur la mer. Destinée en premier lieu aux doctorants en droit, sciences humaines et sociales, l'initiative est également ouverte aux candidatures issues des sciences naturelles et environnementales, référence incontournable pour compléter le cadre de compréhension du thème choisi pour cette nouvelle édition de l'atelier doctoral.

L'École française de Rome offre 12 bourses à de jeunes chercheurs-ses (doctorant-e-s et post-doctorant-e-s de l'Union européenne et d'autres pays) qui ont mené ou mènent encore des recherches sur les thèmes et problématiques au cœur de l'atelier. Les bourses ne couvrent que les frais de séjour à Rome, les frais de voyage restant à la charge des participants.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats doivent envoyer en format PDF les pièces suivantes :

1. Champ « lettre de motivation » (un seul pdf) :

- >> une lettre de motivation ;
- >> un résumé du projet (2 pages, 6000 caractères environ) ;
- >> une lettre de soutien ;

2. Champ « CV » (un seul pdf) :

- >> un bref *curriculum vitae* détaillant les compétences linguistiques et les publications éventuelles.

ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être déposés avant le **13 décembre 2025 16h** (heure de Rome) sur la plateforme :

https://candidatures.efrome.it/atelier_doctoral_en_droit_histoire_et_sciences_sociales_la_mer

Les doctorants candidats seront sélectionnés sur la base de leur projet. Les lauréats seront informés de la décision du comité au plus tard le **22 décembre 2025**. Ils devront ensuite fournir avant le **2 février 2026** :

- le texte de leur présentation : environ 10 pages, dans l'une des langues suivantes : italien, français, anglais ;
- un résumé d'au moins 3 pages en italien, anglais ou français.

Les projets seront commentés par un expert avant la discussion générale. Les meilleurs travaux pourront être proposés à la rédaction de la revue de l'École, les *Mélanges de l'École française de Rome*. Les candidats retenus s'engagent à suivre l'ensemble des séances avec assiduité.

Le comité scientifique se réserve le droit d'accueillir des auditeurs libres, intéressés par le séminaire, qui prendront en charge les frais de leur séjour.

Comité scientifique :

- Albane Cogné
- Emanuele Conte
- Sara Menzinger
- Paolo Napoli

